

République Française
Département : AUDE
Arrondissement : Limoux
SMAH HVA

Séance du lundi 18 mai 2026

Délibération N° DE_021_BIS_2026

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
40	26	33
Date de la convocation : 07/05/2026		
Pour	Contre	Abstention
33	0	0
Résultat du vote : adoptée		

Le dix-huit mai deux mille vingt-six, à 18 heures 00, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (Salle Pôle Rivière), sous la présidence de Pierre BARDIES (CC du Limouxin).

Présents : Pierre BARDIES (CC du Limouxin), Philippe ANDRIEU (CC du Limouxin), Jean-Louis ARIBAUD (Carcassonne Agglo), Didier BUXEDA (CC du Limouxin), Pierre DURAND (CC du Limouxin), David FERNANDEZ (CC Pyrénées Audoises), Jacques GALY (CC Pyrénées Audoises), Jean-Régis GUICHOU (Carcassonne Agglo), Francis MAGDALOU (CC Haute Ariège), Francis SAVY (CC Pyrénées Audoises), Christian DUBUC (CC Haute Ariège), Georges BENNAVAIL (CC Pyrénées Audoises), Alain CHANAUD (CC Pyrénées Audoises), Rose-Marie MANAUD (CC Pyrénées Audoises), Yves RAYNAUD (CC Pyrénées Audoises), Aimé MUNOZ (CC du Limouxin), Marie-Christine PALOMINO (CC du Limouxin), Martine CLERGUE (Carcassonne Agglo), Raynald LAUMONT (Carcassonne Agglo), Thierry LECINA (Carcassonne Agglo), Jean-Pierre THILVERT (Carcassonne Agglo), Paul PAINCO (CC Piège Lauragais Malepère), Alain BOUILLE (CC du Limouxin), Jean-Jacques LAIRE (CC Lézignanaise Corbière Minervois), Dominique LAPORTE (CC Pyrénées Catalanes), Patrice GAUX (CC Pyrénées Catalanes)

Représentés : Jean-Louis CARBONNEL (CC du Limouxin) représenté par Aimé MUNOZ (CC du Limouxin), Alain COSTES (CC du Limouxin) représenté par Pierre DURAND (CC du Limouxin), Michel GARCIA (CC Pyrénées Catalanes) représenté par Patrice GAUX (CC Pyrénées Catalanes), Daniel ALBERT (CC du Limouxin) représenté par Didier BUXEDA (CC du Limouxin), Jean LAFFONT (CC du Limouxin) représenté par Alain BOUILLE (CC du Limouxin), Nicole SOCQUET-JUGLARD (CC du Limouxin) représentée par Pierre BARDIES (CC du Limouxin), Jean-Marc WAGNER (CC du Limouxin) représenté par Marie-Christine PALOMINO (CC du Limouxin)

Absents et Excusés : André CALVET (CC du Limouxin), Anthony SANCHEZ (CC Pyrénées Audoises),

Date de transmission de l'acte: 30/06/2026
Date de reception de l'AR: 30/06/2026
011-251101671-DE_021_BIS_2026-DE
A G E D I

PAGES (CC du Limouxin), Christophe BARBIER (Carcassonne Agglo), Rolland MAZET (Carcassonne Agglo), David N'DIAYE (Carcassonne Agglo), Brigitte ORTEGA (Carcassonne Agglo)

Remplace la délibération DE_021_2026 : erreur matérielle.

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, Philippe ANDRIEU est nommé à l'unanimité secrétaire de séance.

Objet : Détermination du nombre des membres du bureau et élections des membres du bureau

Vu le procès-verbal de l'élection des membres du bureau et des vice-présidents en date du 18/05/2026 ;

Vu la délibération n°DE_019_2026, en date du 18/05/2026, portant élection de Pierre BARDIES en qualité de Président;

Les dispositions légales sont fixées par l'article L. 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales et les statuts :

« Le bureau est composé du Président, d'un ou plusieurs vice-présidents(es) et éventuellement d'un ou plusieurs membres ».

Monsieur le Président propose la composition des autres membres du bureau comme suit et rappelle que sont éligibles uniquement les délégués titulaires.

Il vous est proposé la composition suivante :

- Monsieur le Président
- 8 Vice-Présidents
- 4 Membres du bureau

En vertu du renvoi opéré par l'article L 5711-1 du code général des collectivités territoriales, la désignation des membres du bureau d'un syndicat mixte fermé est soumise aux seules dispositions combinées des articles L 2122-7-1 et L 2122-7 du code général des collectivités territoriales.

En l'espèce, il devra être procédé de manière successive à l'élection de chacun des membres du bureau au scrutin uninominal à trois tours.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité les membres du Comité Syndical décident de fixer le nombre des autres membres du bureau à 4.

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus.

Pierre BARDIES
Président de séance

Philippe ANDRIEU
Secrétaire de séance

Date de transmission de l'acte: 30/06/2026 Date de reception de l'AR: 30/06/2026 011-251101671-DE_021_BIS_2026-DE A G E D I
--